

# Bruxelles en mouvements

Périodique édité par  
Inter-Environnement Bruxelles  
N°254 - février 2012



**PUTAIN  
DE VILLE**



## DOSSIER : Putain de ville

Intro .....	p.3
Les travailleurs du sexe et leurs clients .....	p.4
Les lieux de prostitution .....	p.6
Quel projet de société ? .....	p.12
La prostitution de rue dans un quartier résidentiel .....	p.16
La gestion politique .....	p.18
Témoignages .....	p.20
La prostitution dans la ville néo-libérale .....	p.22
Pour en savoir plus .....	p.26

Ce numéro a été réalisé  
en collaboration avec 3 auteurs :  
Espace P..., Comité Alhambra et Geneviève Petit.

Photographies :  
Frédéric Pauwels (Huma)

Coordinateurs :  
François Hubert, Jérôme Matagne,  
Almos Mihaly, Pierre Meynaert  
Collaborateurs :

Gwenael Breès, Mohamed Benzaouia,  
Raymond Boudru, Anne Delfairière, Stéphanie Dhaenens,  
Sarah Fautré, Isabelle Hochart, Thierry Kuyken,  
Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Hélène Quoidbach,  
Dalila Riffi, Denys Ryelandt, Claire Scohier, Mathieu Sonck,  
Roland Van de Poel.

Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

*Bruxelles en mouvements* est édité par  
Inter-Environnement Bruxelles, asbl.  
Association indépendante.

Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Membre de l'ARSC.  
Organisme d'Éducation Permanente bénéficiant  
du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

# intro

*Le bonheur n'est que dans ce qui agite, et il n'y a que le crime qui agite : la vertu, qui n'est qu'un état d'inaction et de repos, ne peut jamais conduire au bonheur.*

Marquis de Sade

**C**ontrairement au marchands de prêt-à-penser, la prostitution ne peut se réduire simplement à un conte de fée ou à la traite des êtres humains. Sujet complexe par excellence, nous avons essayé, dans ce numéro de Bruxelles en Mouvements, d'esquisser les contours de la problématique dans ses aspects les plus urbains.

Ne prétendant aucunement à l'exhaustivité, Inter-Environnement s'est refusé à toute position manichéenne pour ou contre le fait de «livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent» (le Petit Robert). Bien au contraire, nous avons sollicité des auteur(e)s aux visions hétéroclites. Fruit d'une collaboration inattendue, pour ne pas dire improbable, les contributeurs, libres de leurs propos, nous livrent une vision antagoniste de la prostitution dans la ville.

Pour ce faire, nous avons bénéficié de la participation d'Espace P..., association de terrain ayant une longue expérience dans le domaine de la prostitution féminine. Espace P... nous emmène à derrière le rideau que peu oseraient ou ne voudraient franchir. Nous avons également demandé à des acteurs de la sphère associative urbaine de nous livrer leur regard sur la question. Ainsi, Geneviève

Petit, militante urbaine et syndicaliste, aborde en tant que féministe la question dans ses dimensions historique, culturelle et éthique.

Le comité de quartier Alhambra (Bruxelles-Ville) nous a livré en toute sincérité sa vision écorchée par l'expérience de son quartier, marqué par la prostitution de rue. Il soulève la question de la nuisance à éliminer des quartiers résidentiels en le refoulant vers d'autres zones prévues à cet effet.

Pierre Meynaert, travailleur d'Inter-Environnement Bruxelles aborde la place des prostituées dans la reconquête des centres urbains et jette un regard critique sur la politique menée en cette matière.

Devons nous interdire ou légaliser la prostitution ? S'agit-il d'esclavagisme ou d'une profession ? Devons-nous interdire ou légaliser la prostitution ? Faut-il punir ou accorder des droits aux prostituées ?

Toutes ces questions qu'il est pertinent de se poser, nous renvoient à des valeurs morales sur le statut du sexe et de la femme dans notre société. Peut-être par facilité, ou par lâcheté, Inter-Environnement Bruxelles ne prendra pas position sur ces questions mais vous offrira un bref tour d'horizon des positions...

IEB



# travailleurs et clients

**«Je suis toujours impressionnée, moi, de voir les clients nus. Ils sont défaits de leurs habits, ils sont parfois un peu mal à l'aise, inquiets à l'idée de plaire, de faire plaisir à la dame qu'ils viennent voir. Ils sont fragiles quand même dans cette position-là. Je trouve cela très très touchant !»**

Daniela

## L es professionnel(le)s du sexe

Les acteurs principaux de l'activité de la prostitution sont les travailleurs du sexe et les clients. Le public des travailleurs du sexe est composé de femmes, d'hommes, de travestis, de transgenres et de transsexuels. L'âge des travailleurs du sexe varie entre 18 ans (l'autorisation légale pour exercer l'activité) et 77 ans. Il y a autant d'âges différents que de profils physiques ou de classes sociales diverses. Le niveau d'instruction est variable d'une personne à l'autre, on rencontre des personnes qui n'ont pas terminé les humanités supérieures et d'autres ont des formations universitaires. Dans les parcours multiples de ces personnes, certaines ont exercé une autre activité professionnelle avant d'entrer en prostitution et d'autres, ont commencé à l'âge de 18 ans.

### Profils

- **Les femmes** qui exercent la prostitution, sont issues de différentes origines, il y a autant de Belges que de non-Belges, issues de pays

européens et non-européens ou d'autres continents, que ce soit de l'hémisphère nord ou sud. Celles-ci travaillent dans les différents lieux de prostitution qui existent en Belgique.

- **Les hommes** sont aussi bien des Belges que des non-Belges principalement en provenance des pays de l'Europe de l'Est tel que la Roumanie ou la Bulgarie. Ils exercent dans des lieux géographiques différents que ceux des femmes et des travestis ou transgenres. Il existe des hommes qui se prostituent avec des hommes, ces prostitués hommes sont majoritairement hétérosexuels mais travaillent avec une clientèle masculine.

- **Les gigolos**, sont des hommes prostitués qui ont une clientèle exclusivement féminine. Ils ne se définissent pas comme prostitués mais comme escorte-boys. Ils exercent principalement en privé et de manière occasionnelle.

- **Les travestis** sont des hommes qui vont s'habiller en femme uniquement dans le cadre de leur activité. Ceux-ci sont principalement belges.

- **Les transsexuels** sont des hommes qui se

sont transformés en femme en effectuant des implants mammaires, injections de silicone, botox et opération génitale. Leur transformation s'effectue avec un suivi psycho-médical obligatoire. Les transsexuels sont principalement belges.

- **Les transgenres** sont des hommes qui se font placer des implants mammaires, s'injectent de la silicone, prennent des hormones, et deviennent femmes dans une hypersexualisation, sans jamais se faire opérer au niveau génital. C'est dans un but professionnel principalement que ces personnes vont se transformer. Les personnes proviennent essentiellement d'Equateur et depuis quelques mois certaines, d'origine bulgare, travaillent en prostitution de rue à Bruxelles. Les transgenres, d'origine brésilienne, exercent principalement dans la région d'Arlon du côté d'Athus. Les clients principaux des transgenres, des travestis et des transsexuels, sont des hommes hétérosexuels.

### Les clients

Le client est «monsieur tout le monde», il n'existe pas de profil-type du client. Comme

pour la personne prostituée, rien ne prédefinit celui qui recourt à la prostitution. Tout homme pourrait être client un jour dans sa vie. Les motivations qu'il aura pour aller voir une prostituée sont multiples et variées d'un client à l'autre. Soit, ils n'ont pas été gâtés par la nature et leur laideur ne leur permet pas de rencontrer quelqu'un, soit ce sont des personnes ayant un handicap physique ou mental, soit ce sont des hommes en souffrance psychique et physique et ils ne peuvent se soulager qu'avec une prostituée, soit c'est en vue de réaliser un fantasme dont ils n'osent pas parler à leur femme, soit ce sont des hommes seuls, soit des amoureux compulsifs, etc.

La classification des motivations du client est très large et variée. Il en va de même pour l'origine sociale, économique, et ethnique. Le client peut être une personnalité politique, un représentant religieux, un ouvrier ou un employé, mais avant toute chose, le client est un homme qui éprouve le besoin de payer pour un service sexuel.

ESPACE P...  
(WWW.ESPACEP.BE)



**«Dès fois je vais en avoir cinq sur la semaine et parfois certaines semaines, je ne ferai rien ! Cela dépend de mon état du moment, de mes chaleurs...»**

**Je ne pourrais pas aligner les rencontres. J'ai besoin de prendre du plaisir là-dedans.»**

Daniela

# les lieux de prostitution

**Les lieux de prostitution sont multiples et permettent de rendre compte de la difficulté de gestion de cette activité dans l'espace public. Derrière des réalités que l'on ne «veut» pas voir, se cache pourtant une économie structurée et en constante évolution, qui existe sous différentes formes selon les politiques mises en place et leur gestion de l'espace public.**

## L

### es carrées

À Saint-Josse-ten-Noode, le milieu de la prostitution est ceinturé par le Botanique et son jardin, le siège central de la police fédérale (place Saint-Lazare) et le bâtiment du Ministre Kir. Dans ces rues aux noms de nature (la rue des Plantes, la rue Verte, la rue de la Prairie,...), se côtoient des habitants, des commerces, une école et un centre de sport. Les rues sont pavées et certains trottoirs sont fortement abîmés, ceux-ci sont très étroits et on y circule difficilement à deux. Les façades des maisons sont pour la plupart effritées et laissées à l'abandon. Ces rues sont sujettes à des incivilités, les gens y déposent souvent des immondices clandestines, urinent sur les portes, les murs et même les roues des voitures. Les émanations de ces odeurs sont très fortes, surtout en été lorsqu'il fait sec, et s'y promener est relativement désagréable. Le quartier présente une grande diversité ethnique : belges, turcs, nord-africains et subsahariens, des pays de l'Est, d'Amérique latine et centrale. Ceux-ci cohabitent dans un quartier où s'exerce un des plus vieux «métiers du monde» représenté par des vitrines, avec des voiles, des néons, et des femmes qui y sont assises et attendent le client. Les prostituées y travaillent en carrée, un rez-de-chaussée loué avec un bail privé. À la vitrine, on voit souvent un voile blanc et un rideau, qui lorsqu'ils sont tirés signifie que la femme est occupée avec un client. La carrée est composée d'une pièce principale avec une petite estrade à la vitrine sur laquelle se trouve souvent un fauteuil en osier style «Emmanuelle» ressemblant souvent à un trône de diva. Au pied du fauteuil il y a souvent des gazettes, des revues à scandales, des livres, certaines

font des mots fléchés ou des mots croisés. Selon leur croyance, leur approche spirituelle ou pas, certaines vont mettre un petit bouddha en vitrine, une statuette de la vierge, une madone, d'autres y installer des petits bibelots ou y exposer les cadeaux reçus par des clients (certains offrent à la prostituée un petit présent pour les fêtes ou pour leur anniversaire). À toutes les carrées on trouve un néon, signe connu du milieu de la prostitution, souvent de couleur. À l'arrière il y a une chambre avec un lit et souvent une commode dans laquelle on trouve des préservatifs, du gel (lubrifiant) et les accessoires de jeux sexuels tels que de menottes, des godemichés, des sex-toys ou tout autre ustensile pouvant satisfaire la clientèle. La carrée dispose d'une petite salle de bain fonctionnelle et composée d'une douche, d'un WC et d'un bidet. L'intérieur des carrées est aménagé en fonction des envies de chacune, certaines y mettent des photos de leurs enfants, de leur famille sur la petite table de nuit qui se trouve souvent à côté du présentoir face à la vitrine : les jeux de lumière sont aussi importants et très personnalisés.

Le temps étant long pour les femmes qui travaillent en carrée, elles ont besoin de s'occuper, en attendant le client. Ainsi, certaines ont installé une télévision surélevée de leur présentoir pour suivre les feuillets et les nouvelles, d'autres se remaquillent.

Les femmes prostituées sont principalement issues de l'Union Européenne et d'Afrique subsaharienne. Elles ont entre 30 et 78 ans. Les carrées sont établies sur le territoire communal de Saint-Josse-ten-Noode, une commune qui tolère l'activité de prostitution et a instauré une

taxe dans les années 2000 pour les propriétaires de carrée qui s'élève à plus de 650 euros par an. La commune de Saint-Josse compte environ 80 à 90 carrées sur son territoire. Il va sans dire que le propriétaire ne va pas payer cette taxe, il la réclame à la personne prostituée qui accepte de la payer de peur de se voir expulsée. Il y a peu de possibilités de retrouver un nouvel emplacement dans le quartier. Les propriétaires ont la mainmise sur le marché car il y a plus de demandes que d'offres de lieux de prostitution, faisant par conséquent, monter les prix des locations. De fait, malgré que la location soit un bail privé, les prix sont plus proches d'un bail commercial avoisinant un minimum de 850 euros pour un 35 m<sup>2</sup>. Et, pour certaines carrées on pratique un dessous de table et certaines sont donc à plus de 700 euros par semaine. Enfin, il y a la remise du pas de porte que la femme doit donner à l'ancienne locatrice et qui s'élève à l'heure actuelle aux alentours de 17 000 à 25 000 euros. La commune adopte une position de tolérance à l'égard de la prostitution mais laisse malgré tout, la femme dans des conditions de travail relativement précaires.

Les carrées sont situées à la fois sur Saint-Josse-Ten-Noode et sur Schaerbeek. Cette dernière a instauré une taxe sur les immeubles ou partie

**«Je suis hyper stricte sur le cadre, même au niveau financier. Mon prix ne varie jamais. Je ne suis pas preneuse des cadeaux, parce qu'accepter de l'argent hors contrat signifierait qu'une relation s'installerait entre le client et moi, et ça ne m'intéresse pas.»**

**Daniela**

d'immeuble appelée carrée à raison de 3 500 euros par an. La taxe a été votée en septembre 2011 et prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier de la même année. La taxe est indexée au taux de 2,5 % par an, pour atteindre pas loin des 4 000 euros en 2015. Cette taxe est un abus de pouvoir à l'égard de personnes prostituées se trouvant dans des situations et des conditions de travail très précaires (pas de statut professionnel, pas d'accès à une sécurité sociale, pas de reconnaissance). La commune de Saint-Josse-ten-Noode ne compte pas instaurer ce genre de taxe pour les carrées se trouvant sur son territoire.



## La rue d'Aerschot

Lorsque l'on descend de la rue Royale vers la gare du Nord, on traverse la rue de Brabant pour arriver dans une rue dont le nom est internationalement connu pour son activité. La rue d'Aerschot et ses vitrines, longe la gare et la voie de chemin de fer. Cette rue dégage différentes ambiances en fonction du moment où l'on y passe. Depuis plusieurs années la commune a voulu améliorer l'image de cette rue. Des travaux de voirie y ont été faits et les trottoirs agrandis, ils y ont aussi construit des plateaux pour limiter la vitesse, tout en sachant que c'est une des rues à Bruxelles où la vitesse moyenne des voitures varie entre le 15 et le 30 km par heure afin de bien prendre le temps de regarder les femmes en vitrine.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue, la commune y a placé des petits arbres, très jolis mais qui ne font pas le plaisir des femmes qui y travaillent. En effet, les arbres sont plantés parfois presque devant certaines vitrines ou du moins sont assez proches pour leur gâcher la

vue et donc aussi la vue de client potentiel qui passe en voiture. Par conséquent, les femmes ne sont pas totalement ravis par cette initiative communale. Leur avis n'a pas eu beaucoup de poids lors des réunions de quartier portant sur la rénovation et l'aménagement de la rue d'Aerschot. Mais il est évident que les arbres apportent un cachet plus agréable à la rue. Tout comme à Saint-Josse, l'incivilité des gens y est très grande et certains hommes ne se gênent pas pour uriner le long du mur de la gare malgré les urinoirs installés, une certaine nonchalance peut parfois y régner. Des éclairages ont également été ajoutés, ce qui devrait permettre d'emprunter la rue d'Aerschot le soir avec un peu plus de sécurité. Ce qui reste un leurre car le soir il y a régulièrement des anicroches : des passants, des groupes de jeunes adultes ou parfois même des adolescents viennent causer des misères aux prostituées qui travaillent en «bar». S'y côtoient principalement des «bars», un centre pour des séminaristes catholiques, un «peep-show», un sex-shop, un night-shop,

## Réglementation des lieux de prostitution sur Schaerbeek et Saint-Josse-Ten-Noode

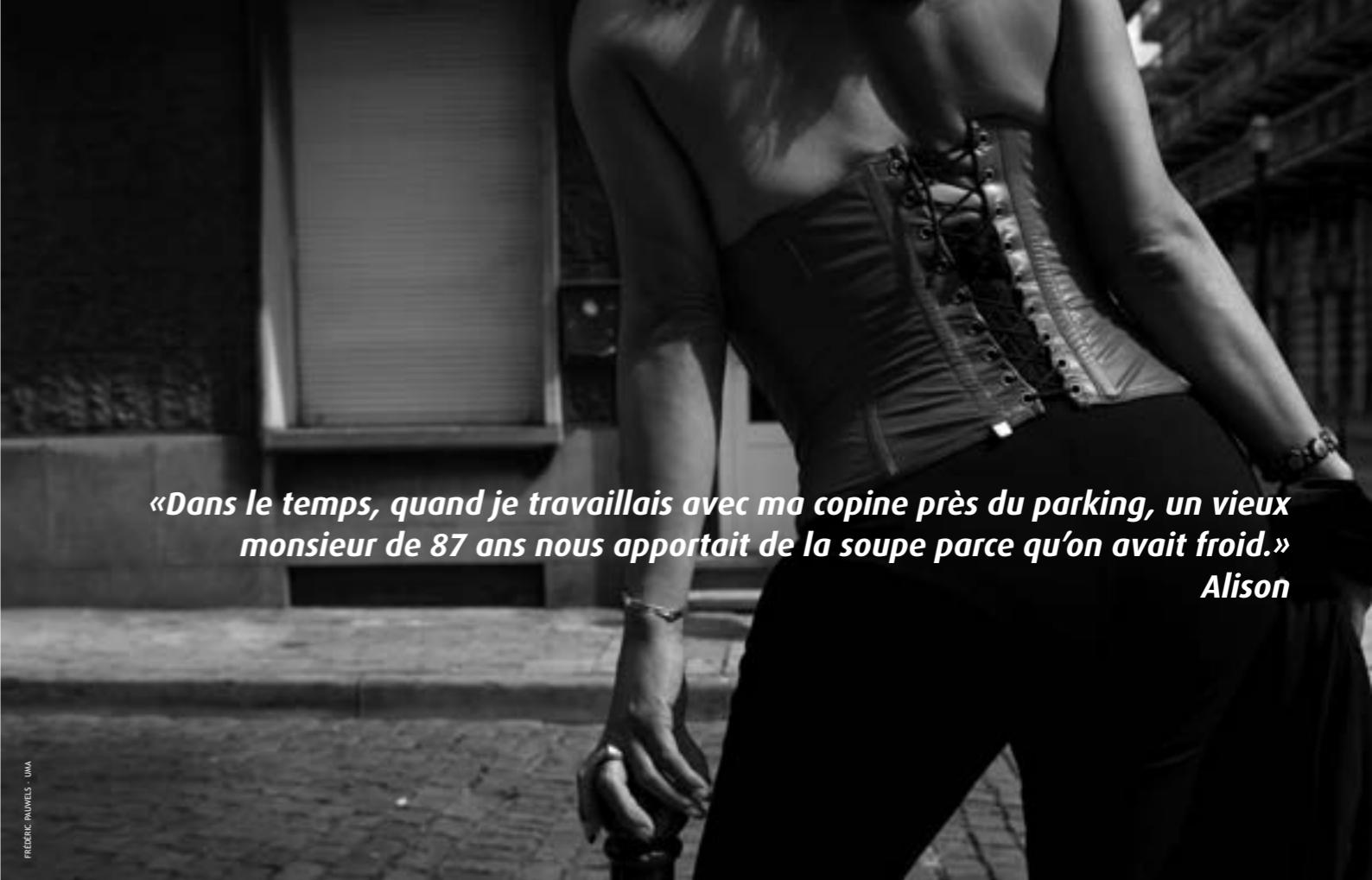
**A**fin d'harmoniser l'organisation des lieux de prostitution à Schaerbeek et à Saint-Josse, les deux bourgmestres ont travaillé à la rédaction du règlement de police et d'un règlement urbanistique visant à reconnaître les lieux actuels comme des lieux de prostitution. Un grand changement donc dans la gestion de ces établissements pour les «bars» de la rue d'Aerschot ainsi que pour les carrées, ce qui permettra éventuellement d'enrayer, à long terme, le proxénétisme immobilier. Le règlement est entré en vigueur en septembre 2011 mais à l'heure actuelle le permis urbanistique n'est pas encore en application. La prostituée recevra un permis de conformité au travail qui sera délivré par l'administration communale. Mais là encore on peut observer une divergence entre les deux communes. En effet, le certificat de conformité sera payant sur la commune de Schaerbeek et gratuit à Saint-Josse-ten-Noode. Les personnes concernées devront payer 1 500 euros pour se voir délivrer le certificat de conformité sur Schaerbeek.

Le propriétaire devra aménager la carrée selon certaines normes telles qu'un WC séparé de la chambre à coucher, de sanitaire conforme, d'une douche, et d'installations électriques et d'eau conformes. Une fois le lieu en règle, la commune délivrera alors à la prostituée un permis de conformité avec le prix du loyer, et la durée du contrat de bail. La prostituée sera inscrite à la commune dans le cadre de l'activité prostitutionnelle, ce qui signifie que pour les non-Belges, celles-ci devront bénéficier de l'obtention d'un permis de travail, comme pour les Belges, elles devront s'inscrire comme indépendantes. À priori, l'administration communale n'effectuera pas de contrôle par rapport à l'inscription des personnes prostituées, mais celles-ci seront répertoriées dans un registre communal qui sera accessible à l'inspection des lois

sociales. Dans le futur, cela voudrait dire que toute personne exerçant dans une carrée ou dans un bar rue d'Aerschot devra être inscrite comme indépendante.

La procédure communale se fait en deux étapes, depuis septembre 2011, informer les travailleurs du sexe, tenanciers des bars et propriétaires de carrées. Et ensuite à partir de septembre 2012, des contrôles seront effectués par les communes. Cette réglementation permettra aux travailleurs du sexe d'exercer leur activité dans des conditions adéquates, mais cela signifie que certaines prostituées devront impérativement se voir délivrer un permis de travail. Or, il y a un grand nombre de personnes qui sont issues d'Afrique subsaharienne et des pays de l'Est. Parmi les personnes migrantes, il y en a qui ne comprennent pas et ne lisent pas le français, elles seront dès lors dans une situation d'incompréhension vis-à-vis du règlement en vigueur. Et leur méconnaissance linguistique risque de les mettre à la marge de cette procédure, voire de les en sortir totalement.

Ce qui les placera dans une précarité plus importante et ce sera la porte d'entrée vers l'univers insécurisant de la clandestinité sans contrôle social. Jusqu'à présent, ces personnes sont connues par la police fédérale en charge de la cellule prostitution, et elles ont accès au service social d'Espace P... Elles vivent et travaillent dans l'espace public. Ce règlement les exclura totalement de ce système de travail. Autant ce règlement aura un impact certain sur les abus de certains propriétaires de carrées mais également de bars de la rue d'Aerschot, autant les prostituées migrantes sans titre de séjour émanant de l'Union Européenne et en situation illégale sur le territoire belge vont être mises à l'écart et seront dans une clandestinité plus grande.



**«Dans le temps, quand je travaillais avec ma copine près du parking, un vieux monsieur de 87 ans nous apportait de la soupe parce qu'on avait froid.»**

**Alison**

FREDERIC PAUVELS - IWA

de deux snacks-friteries et un vendeur de pasta fraîche. Les personnes prostituées sont engagées sous des contrats de serveuse car officiellement, elles ne peuvent pas exercer la prostitution. Les femmes qui y travaillent ont entre 18 et 25 ans, elles sont issues en majorité des pays de l'Est et de l'Union Européenne.

La serveuse loue l'emplacement avec le présentoir et le tabouret en vitrine par pause de 6 h. Aux vues du coût de la location, certaines travaillent plus souvent par 12 h pour un montant variant entre 250 à 350 euros par jour. Elles sont minimum deux à travailler par «bar» en même temps mais cela peut aller jusqu'à 5 personnes, si celui-ci est fort grand. Lorsque l'on franchit la porte on sent souvent la chaleur nous envahir. Il y fait très chaud, car la majorité du temps les femmes sont en «tenue très légère». Les «bars» ont leur décoration propre, en fonction du goût des femmes qui y travaillent ou même de la patronne (la gérante principale du lieu). Lorsque l'on ouvre le petit frigo du «bar», on n'y trouve que les boissons des femmes présentes, cependant des prix des boissons sont affichés et il y a également un petit clin d'œil à l'abus d'alcool par des slogans et posters traitant du sujet. L'odeur de parfum d'intérieur et d'encens prend souvent aux narines et ce cocktail est parfois très fort, mais montre aussi l'importance qu'elles accordent à adoucir et rendre leur espace de travail acceptable pour elles.

À l'arrière du «bar» se trouvent des espaces fermés par une cloison toute fine. Ces espaces font office de chambre, il n'y a pas de lit mais des canapés-lits ou des clic-clac, il n'y a pas non plus de bidet et encore moins de douche et rarement de l'eau chaude. Certains sont peints et remis à neuf sous une forme plus design du point de vue de l'installation et de la décoration, mais pas d'endroit pour se laver, ni de lit, pour autant. Des musiques dansantes parfois assourdissantes servent à atténuer et étouffer les bruits de gémissements qui proviennent d'un client en plein action ou d'une femme qui le motive à sa manière. Dans chaque «bar», il y a une Dame ou un Homme de compagnie ; leur fonction est d'aider et de tenir compagnie aux personnes qui s'y prostituent. Souvent elle, ou il, fait les petites courses, tient les comptes des femmes et surtout la minuterie car le temps de prestation est assez court. La minuterie donne le timing : dès qu'elle sonne, le client doit avoir fini sinon il doit payer un supplément. Le temps d'une prestation varie entre 10 et 30 minutes. Malgré ce contrôle du temps, les prostituées ne travaillent pas à la chaîne dans les «bars» ; elles attendent le client. Beaucoup de badauds passent pour regarder mais peu sont des clients potentiels. Force est de constater que ces personnes travaillent dans des conditions très précaires et n'ont aucun pouvoir de revendiquer quoique ce soit pour améliorer leurs conditions de travail.

La commune prélève une taxe s'élevant à 3 253 euros par an et par serveuse déclarée : les cinquante huit «bars» recensés de la rue d'Aerschot sont assimilés à des bars à consommations et donc soumis à la réglementation en vigueur pour le secteur HORECA.

### Le quartier Yser

L'économie sexuelle isolée et diffuse est l'économie la plus en marge de la société, touchant une prostitution de rue. Elle concerne une prostitution bien souvent précaire et clandestine. Lorsque l'on traverse la gare du Nord et que l'on arrive dans les nouveaux quartiers, il est difficile de penser que la prostitution de rue n'est pas bien loin et pourtant... il suffit de traverser le boulevard Albert II et on se retrouve dans le quartier appelé le quartier Alhambra ou le quartier Chicago, dans les rues autour du Théâtre flamand. Appelé plus communément le quartier Yser, ce quartier est composé de quatre rues, et la prostitution s'y exerce en journée, en soirée et durant la nuit. Les femmes prostituées côtoient les travestis, les transgenres et ils se partagent les trottoirs. Certaines personnes sont aux abris de bus et dès qu'une voiture s'arrête, elles font signe, un petit regard et la vitre s'abaisse et les pourparlers commencent... D'autres sont sur le trottoir, fument une cigarette et regardent le va-et-vient des voitures qui passent en espérant avoir le succès escompté.

Des hôtels de passe permettent aux personnes prostituées d'avoir accès à une chambre avec tout le confort nécessaire pour faire leur passe de façon décente et dans un respect d'hygiène et de sécurité que les parkings ou entrées de porte d'immeuble n'offrent pas. Un hôtel de passe est un endroit où il ne faut pas donner de pièce d'identité à l'entrée et où le temps de location de la chambre ne dépasse pas deux heures. La majorité de leur clientèle est composée de couples illégitimes et de prostitué(e)s. Ces hôtels sont aussi une sécurité lorsque des groupes d'individus mal intentionnés viennent provoquer voire menacer les professionnel(le)s du sexe. Circuler dans ces rues le soir n'est, en effet, pas toujours très rassurant : elles regorgent de personnes, non issues du milieu prostitutionnel, qui s'adonnent à de petits trafics ou dealent de la drogue. La rue est un monde avec ses codes et la prostitution n'y échappe pas. Mais le fait que les hôtels de passe se trouvent à proximité est une garantie de sécurité supplémentaire.

Les personnes prostituées qui y travaillent sont d'origine belge, de l'Union Européenne, d'Amérique latine et des pays de l'Est. Elles ont entre 18 et 55 ans. Hassan est le tenancier d'un des hôtels de passe restant dans le quartier Yser. Il est également là pour gérer les problèmes en rue : lorsqu'il y a une dispute, il intervient ; quand il y a un risque de rafle de la police

(ce qui est assez fréquent surtout en période prélectorale) il les laisse se réfugier chez lui.

La prostitution de rue s'exerce sur les communes de Bruxelles-Ville et d'Ixelles à l'avenue Louise. La Ville de Bruxelles n'est pas en reste d'imposition de taxe par rapport aux deux communes voisines qui gèrent également la prostitution. Celle-ci a instauré une taxe sur les hôtels de passe, et, tout espace où une activité de prostitution peut s'exercer est taxé à raison de 2 500 euros par local, par exemple : le placard à balais est taxé. Cette taxe a engendré la fermeture d'un hôtel de passe dans le quartier. L'objectif est de faire fermer les hôtels pour ne plus devoir gérer la prostitution. Une méthode contestée par les associations qui travaillent avec le public des prostitué(e)s. La Ville de Bruxelles adopte aussi des politiques de répression et de gestion de la prostitution. En effet, certaines communes ont des pratiques plus répressives selon les moments de l'année et surtout en période prélectorale. La politique répressive a été mise en place visant à chasser les prostitué(es) pour «nettoyer» le quartier Yser afin de montrer que la commune lutte contre l'exploitation sexuelle et contre les nuisances engendrées par celle-ci.

La Ville de Bruxelles a mis en place différents stratagèmes afin de limiter la circulation des voitures dans le quartier et ce pour répondre entre autres aux demandes des habitants. En effet, elle a installé des blocs de béton au milieu des rues où la prostitution s'exerce afin de dissuader le trafic des voitures. Ce qui engendre encore plus de nuisances car les voitures sont obligées d'effectuer des manœuvres pour faire demi-tour, à toutes heures de la nuit et de la journée. Toujours dans l'optique de dissuader les clients, la Ville a installé des caméras au sommet des lampadaires de la rue des Commerçants, afin de photographier les plaques des véhicules et mettre une amende, car certaines rues (celles où a lieu la prostitution) sont considérées comme zone résidentielle.

Cette gestion, par les pouvoirs politiques, montre à quel point il est difficile de faire face aux demandes répressives des habitants et à la tolérance de la prostitution de rue dans l'espace public.

En 2010, la parlementaire Marion Lemesre a interpellé le Parlement bruxellois et la COCOF suite à la réalisation d'une brochure qu'Espace P... a faite sur le quartier Yser. La députée MR dénonce la réalisation de cette brochure, interpelle la COCOF quant à la crédibilité d'une telle réalisation et s'interroge sur la pertinence de telles actions.

**« Je parle avec le client de la pluie et du beau temps, du dernier match qu'on a vu à la télé mais jamais de moi. Ils ne sont pas ici pour entendre mes problèmes. »**

**Lindsay**

Espace P... a été contacté par le Ministre Kir qui nous subventionne et à qui l'interpellation s'adressait. Cet exemple montre à quel point la prostitution de rue et la difficulté en matière de la gestion de celle-ci peuvent être vite réappropriées par les politiciens.

### La prostitution en privé

La prostitution en privé se fait par petites annonces. Il est important de souligner que la publicité pour l'offre de services à caractère sexuel est condamnée par le code pénal, même en dissimulant la nature du service sous d'autres termes du langage. Or, la prostitution en privé se fait principalement par petites annonces. Les prostituées mettent des petites annonces soit via la presse, les magazines, soit via Internet (création d'un site web, inscription dans des *chat rooms*, des sites de rencontres,...). En aucun cas n'est précisé ni le prix, ni la pratique et rien ne fait référence au caractère sexuel. Cela se traduit par exemple par : «*belle et blonde, propose massage intégral, un moment d'érotisme et de détente pour un mieux-être au plus profond du corps et de l'esprit*».

En privé, les travailleuses du sexe prennent plus de temps avec le client que dans les lieux de prostitution existant dans l'espace public. Les personnes prostituées travaillent en appartement, en maison, elles sont soit seules soit à deux ou trois ; cela dépend de l'espace de travail. Ces lieux de prostitution existent dans tous les quartiers bruxellois et il est difficile de les identifier clairement. De plus en plus de femmes optent pour ce système de travail, car elles ont plus d'anonymat, ne sont pas trop sujettes au contrôle policier, et sont moins, voire pas du tout, «victime» d'un système de taxation communale. Mais elles ont la difficulté de garder la discréction, à savoir qu'elles sont souvent dans l'inquiétude d'être victimes de dénonciation des voisins due au va-et-vient des clients. Mais c'est moins oppressant (d'après leurs dires) qu'en rue, ou dans les quartiers où la prostitution est tolérée.

**Espace P...**



FREDERIC PAUWELS - UWA

# le système prostitutionnel quel projet de société ?

*« Une société plus juste et moins sexiste, plus solidaire et moins individualiste, plus moderne et moins hypocrite ne verra pas le jour tant que le système prostitutionnel ne sera pas aboli ».*

**Grégoire Théry,  
Mouvement du Nid (France)**

**L**a prostitution a toujours divisé les femmes : entre la libre disposition de leur corps et les conditions de « travail » mais, la prostitution fait-elle partie du marché de l'emploi ? Vaste question où les syndicats restent frileux.

Il y a de multiples dimensions dans le système prostitutionnel : symbolique, scientifique, moral, hygiéniste et... financier, surtout depuis les dérives de la mondialisation : le sexe est devenu une industrie florissante, illustrant le processus de marchandisation généralisée.

## Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Le mouvement abolitionniste est venu d'Angleterre, avec une grande figure, Joséphine Butler, qui a écrit en 1875 : « Le vol et l'assassinat ont toujours existé, mais aucune société n'a envisagé d'affirmer : étant donné que nous ne pouvons pas arrêter le vol et l'assassinat, nous allons inventer une manière de vivre avec ceux-ci, en les soumettant à une règle, une certaine vigilance qui se base, par exemple, sur trois piliers : dans quel lieu, à quelle heure et dans quelles conditions serait-il permis de voler et de tuer. »

C'était le début des conquêtes des droits de femmes... Les arguments étaient : toutes les femmes sont victimes, la sphère privée n'est pas la sphère publique...

C'était aussi l'époque de la conquête des droits politiques en Angleterre avec les suffragettes qui militaient pour le droit de vote. Les féministes belges sont restées assez timides...

## Après la seconde guerre mondiale

Suite aux horreurs de la guerre, de réelles avancées sociales ont vu le jour : en 1948, à l'ONU, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et en 1949, également à l'ONU, la Convention de New-York, texte fondateur de la politique abolitionniste en matière de prostitution : répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Le texte doit être ratifié par les États.

La Belgique était réglementariste jusqu'en 1948. À cette période, parallèlement à l'obtention du droit de vote des femmes à tous les niveaux de pouvoir, trois femmes de trois partis différents rédigent un projet de loi abolitionniste ; la loi est votée, mais il n'y a pas eu d'arrêtés d'application...

Dans le code pénal belge, les proxénètes doivent être poursuivis, mais la jurisprudence a réduit la portée du texte. La situation est ambiguë et hypocrite. La Belgique a été pionnière contre la traite des êtres humains, mais tolère la prostitution sans la reconnaître : l'État central et les communes perçoivent des taxes sur cette activité sans donner de statut aux prostitué(e)s.

## Chute du Mur de Berlin

Dès les années nonante, les instances européennes, à l'initiative des Pays-Bas, ouvrent la voie à une conception libérale de la prostitution considérée comme un métier et introduisent la



notion de prostitution « libre » et prostitution « forcée », ce qui banalise le secteur ; ces notions se retrouvent dans les organismes internationaux (OMS, BIT, Conseil de l'Europe,...) via ce lobby réglementariste.

En 2000, la Convention de Palerme de l'ONU insiste contre la criminalité transnationale organisée. Mais, elle n'oblige pas les États à sanctionner... Dans ce cadre, l'Union Européenne a pris des mesures par rapport à ses compétences dans l'espace européen concernant la justice, la sécurité et la liberté.

Depuis 2009, la Commission des Droits des Femmes du Parlement européen est présidée par une députée suédoise progressiste ; un espoir pour combattre la prostitution « forcée »... mais la majorité des projets européens soutenus par l'Europe sont dans la mouvance réglementariste.

## Comment cela se passe-t-il dans différents pays ?

Les pays réglementaristes, comme les Pays-Bas et l'Allemagne, constatent que les résultats ne sont pas ceux escomptés ; la loi est plus favorable aux proxénètes qu'aux prostituées. Cela a contribué à passer du stade artisanal au stade industriel. Les Eros Center sont un des produits de ces mesures : on canalise, on assassine, ... En Belgique, il y a une initiative privée à Anvers depuis 2005 ; il y a des projets à Liège

(projet gelé) et à Seraing avec implication des mandataires communaux : pour les féministes radicales, c'est inquiétant.

Le modèle abolitionniste scandinave reste la meilleure mesure pour la promotion de l'égalité homme-femme et la promotion d'une sexualité désirée. En Suède, pays où 43% des parlementaires sont des femmes, un cadre de loi de 1999 intitulé « la paix des femmes » interdit l'achat de services sexuels. On n'achète pas le corps d'autrui, même avec son « consentement » ; cette loi poursuit les proxénètes et les clients. Les trafiquants trouvent le pays trop compliqué... et vont ailleurs.

L'abolition ne signifie pas disparition du système - voir ce qui s'est passé pour l'esclavage - mais donne des outils légaux pour le combattre. Si la prostitution « libre » est si libre, pourquoi faudrait-il une réglementation spécifique ?

Mais sous le terme prostitution, des réalités tellement différentes se retrouvent qu'il est très difficile d'intervenir efficacement.

## Si tous les syndicats du monde...

La Confédération Syndicale Internationale (CSI) mène des politiques dans le cadre du concept « travail décent, vie décente » – le monde du travail représente une des importantes dimensions économiques de la vie en société ; il fait partie de la sphère publique

et a des règles précises nationales et internationales.

En Belgique, la notion d'«emploi convenable» suppose un contrat de travail signé et respecté par les deux parties : avec description de fonction, salaire, horaires,... En Belgique, certaines prostituées salariées sont engagées comme hôtesse, serveuse, interprète, masseuse... et certaines s'affilient à une centrale professionnelle (Horeca, santé, services...); elles bénéficient ainsi des services administratifs en cas de problème, comme une fermeture, un licenciement abusif, du harcèlement... Certaines prostituées ont pris le statut d'indépendante; d'autres travaillent en noir.

Dans la société hypersexualisée dans laquelle nous vivons, est-ce que la prostitution peut-être un métier ? On définit un métier par les activités et les techniques utilisées ici, il s'agit de vendre son intimité (sphère privée) et sa soumission au client. Peut-on parler d'apprentissage ? Que dire de l'orientation scolaire et professionnelle ? Actiris devrait-il prévoir un nouveau secteur de formation ? Dans quelle centrale : la culture pour les actrices de film porno ?

Quand on interroge les prostituées, elles ne souhaitent pas que leur enfant fassent ce qu'elles font. Et qu'en est-il du «consentement», quand beaucoup vivent dans une précarité financière et/ou psychologique.

En France, il existe un syndicat des travail-

leurs du sexe; il reste marginal, mais est assez médiatisé. Il y a aussi tout un lobby pour obtenir des «travailleurs du sexe» au bénéfice de personnes handicapées; la demande vient d'hommes... et maintient les personnes handicapées dans un ghetto plutôt que de contribuer à les intégrer dans la société.

En 2006, lors de la coupe du monde de football en Allemagne, les syndicats n'ont pas réussi à faire une déclaration commune par rapport à la mise en place de bordels à proximité des stades... Le sport de haut niveau reste un des bastions du machisme.

### Point de vue féministe

Il faut mettre le débat dans le champ politique : l'avancée des femmes pour l'égalité a permis le questionnement sur le système prostitutionnel et les rapports de pouvoir.

La mondialisation n'est pas la cause des violences, mais elle contribue à les augmenter. La prostitution est le point de rencontre entre l'exploitation sexuelle et l'exploitation économique ; elle se base sur la marchandisation du corps et de la personne et des mécanismes de domination légitimés par les traditions.

Aujourd'hui, le séculaire privilège des prostitués (ou clients) a rencontré le contexte néolibéral et le droit de consommer a été intégré dans la société des loisirs ; la «putain» est ainsi relookée en travailleuse du sexe et le proxénète



en manager et le client en consommateur...

Les discours sont flatteurs : libertinage, modernité, liberté... mais la réalité est beaucoup plus obscure ; la prostitution est une affaire d'hommes liée à l'apprentissage des rôles masculin-féminin; ce n'est pas naturel, mais culturel...

La personne prostituée est la partie visible de l'iceberg ; elle est stigmatisée, méprisée, parfois enfermée... La partie invisible, ce sont les prostitués : les proxénètes, les États, les hommes d'affaires souvent liés aux mafias...

### Pas de solution «clé sur porte»

C'est évident qu'il faut lutter contre la traite des êtres humains ; personne ne le contredira... les outils légaux nationaux et internationaux existent, mais la volonté politique est-elle là ? Ce que font les adultes «libres» entre eux

relève de la sphère privée et il ne faut pas s'en occuper, sauf en cas d'abus. Les législations existent en Belgique.

Il reste une zone d'ombre... multiforme, minoritaire, paradoxale, hors normes qui divise et fâche les différents acteurs. La violence envers les personnes prostituées est inacceptable et leur parole mérite d'être entendue.

Pour vivre dans une société égalitaire, il y a un énorme travail de sensibilisation, d'éducation, d'information et de solidarité à promouvoir ; cela passe par l'école, les médias, les politiques, les associations... C'est un travail à long terme ! Mais 7 milliards d'humains seront gagnants !

**GENEVIÈVE PETIT**  
**FÉMINISTE ET SYNDICALISTE.**



« Ce n'est pas simplement une prostituée, c'est une femme à part entière avec une tête, sa chaleur... »

**Un client**

### Différents régimes entourent la prostitution à partir du XIX<sup>e</sup> siècle :

- les réglementaristes pour qui la prostitution est une activité professionnelle normale ; il suffit donc de la réglementer ; c'est le modèle des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suisse.
- les abolitionnistes : la prostitution est une forme d'exploitation et d'atteinte à la dignité des prostitué(e)s ; c'est une violence en soi ; elle doit donc être abolie. La Suède en est l'exemple le plus représentatif.
- les prohibitionnistes criminalisent la prostitution en soi et poursuivent aussi les prostituées ; ce système existe en Arabie Saoudite, en Corée du Sud, en Chine et dans une grande partie des Etats-Unis.



# alhambra

## la prostitution de rue dans un quartier résidentiel

**Ces dernières années, on a investi grandement dans le quartier Alhambra : la construction du Théâtre National, la rénovation du Théâtre Royal Flamand (K.V.S.), le réaménagement de rues dans le cadre du contrat de quartier «Les Quais», ainsi que la pose d'une œuvre de Wim Delvoye «La Bétonnière»... Et malgré tout, le quartier Alhambra demeure un quartier louche dans lequel les Bruxellois ne se rendent pas volontiers.**

**M**algré les investissements en masse de la Ville de Bruxelles et de la Région, le quartier Alhambra n'arrive pas à décoller. Tout du moins pas suffisamment en rapport avec les nombreux millions d'euros qui furent investis dans le quartier.

Le quartier Alhambra n'est pas historiquement un quartier de prostitution. Auparavant il y avait bien de la prostitution dans la rue de Malines, mais uniquement dans les cafés, jamais en rue. Ce n'est qu'au début des années 90 que le quartier a été noyé par des prostituées de rue. Depuis les riverains conjointement avec le comité Alhambra essaient de trouver des solutions afin de répondre à la surcharge de nuisances mais cela a peu d'effet.

### Quelles sont les nuisances ?

C'est plutôt difficile à expliquer tant c'est généralisé. Il y a naturellement le bruit, mais aussi le fait que quelqu'un se trouve devant

votre porte toujours – de jour comme de nuit, sept jours sur sept. De plus la prostitution de rue est devenue, ces dernières années, un business international organisé qui à souvent des liens avec la mafia. Ceci n'aide pas à améliorer l'atmosphère du quartier, car celui qui s'oppose à une industrie qui génère des millions a maille à partir avec de louches individus.

Les riverains du quartier Alhambra se sentent très souvent abandonnés à leur sort. Quand ils font entendre leur voix, ils sont taxés d'asociaux et de n'être jamais contents. «Des investissements colossaux sont quand même faits pour votre quartier ...?»

Mais est-ce la motivation réelle pour laquelle de nombreux habitants du quartier et le Comité Alhambra luttent depuis déjà dix ans maintenant ? Plus personne ne nie actuellement que la prostitution de rue occasionne des nuisances : ni la Ville de Bruxelles ni la police. Même les organisations qui se mobilisent pour les pro-

tuées comme Espace P... s'accordent à dire que la prostitution de rue nuit à la qualité de vie des riverains. Et malgré tout chacun continue de tourner autour du pot.

Bien sûr que la rénovation d'un bâtiment historique tel que la K.V.S. est importante pour un quartier. Mais ce n'est pas une solution pour les nuisances que la prostitution de rue apporte. Ce dont le quartier Alhambra a besoin c'est d'un plan global avec une vision claire.

Après bientôt douze ans, les habitants ne savent par exemple toujours pas si le Bourgmestre de Bruxelles est pour ou contre la prostitution de rue dans un quartier résidentiel. Les organisations qui se mobilisent en faveur des droits des prostituées tâtonnent elles aussi dans le noir. Au niveau régional le débat n'a pas lieu malgré que 5 000 prostituées soient actives dans Bruxelles ce qui est au-dessus de la moyenne pour une ville de l'importance de Bruxelles.

Voici pourquoi les réactions dans le quartier Alhambra sont sans cesse plus vives : la situation semble inextricable parce que la majorité politique ne met pas en lumière de vraies solutions tandis que dans d'autres villes belges (Anvers, Charleroi,...) des actions concrètes ont été menées.

### Cohabitation forcée

Devons nous dès lors apprendre à «cohabiter» avec cette prostitution de rue comme l'exigent certaines institutions qui se mobilisent pour les prostituées ? La réponse est clairement non. Premièrement parce que le quartier Alhambra n'est pas historiquement un quartier de prostitution et que nous voulons retrouver notre quartier comme nous l'avons connu autrefois. Deuxièmement parce que les prostituées travaillent surtout la nuit et que nous voulons dormir tranquillement. Et troisièmement parce qu'il est impossible de discuter avec les prostituées car celles-ci forment un groupe non homogène qui change continuellement. Et il y a encore bien des raisons qui démontrent que les prostituées n'ont pas à exiger unilatéralement leur place dans le quartier.

La prostitution de rue dans un quartier rési-

**«Regarde, ce sont des œufs. Souvent, ils nous les jettent dessus, mais aussi de l'eau, du coca, des bouteilles...»**

**Alison**

dentiel occasionnera toujours des conflits, quel que soit l'angle selon lequel on l'envisage. À Charleroi, et à Anvers la conclusion a abouti depuis longtemps et on a interdit la, prostitution de rue pour cette raison.

Nous exigeons la même chose à Bruxelles mais bien avec une alternative pour les prostituées de rue. Elles doivent pouvoir travailler quelque part où elles ne seront pas à l'origine de nuisances. Si Bruxelles veut tolérer la prostitution de rue alors il faut trouver un endroit où les prostituées peuvent offrir leurs services sans importuner quiconque. Un tel site n'a rien à voir avec une Villa Tinto mais serait plutôt une sorte de *drive-in* dans lequel les prostituées peuvent aborder leurs clients sans déranger personne. Aux Pays-Bas il y a déjà de nombreux exemples de sites de cette sorte.

Notre conclusion est donc claire : la prostitution de rue n'a pas sa place dans un quartier résidentiel. La prostitution de rue n'apporte rien de positif à un quartier, au contraire. La prostitution de rue est toujours une voie unique en défaveur des habitants parce qu'il est difficile de dialoguer avec les prostituées. Les prostituées de rue doivent recevoir une place dans la ville mais on ne peut exiger des habitants qu'ils se mobilisent pour leur sécurité. Il faut donc une fois de plus une réflexion profonde sur la place de la prostitution de rue dans notre ville car si cela n'a pas lieu cela pose une lourde hypothèque sur la cohabitation. Le quartier Alhambra en est un bon exemple.

Nous continuons de nous mobiliser pour notre quartier comme nous l'avons fait les années précédentes car nous croyons en l'énorme potentiel de notre quartier. Nous espérons que le quartier Alhambra pourra bientôt refluer vers ce qu'il est en réalité, pas un quartier louche de prostitution mais un quartier de théâtres où l'on peut après une représentation aller boire un verre dans un agréable café sans souteneurs et prostituées, ou aller s'asseoir simplement sur un banc sans être accosté par une prostituée ou un client. Rien que cela serait déjà un vrai soulagement.

**COMITÉ ALHAMBRA\***

\* <http://users.skynet.be/fb436043/fr/quartier.htm>

# la gestion politique

FRÉDÉRIC PAUWELS - UMA

**L**a Région bruxelloise est confrontée à toute une série de lieux de prostitution. Il est dès lors difficile pour les communes de gérer l'activité. Nous avons vu, au travers de certains exemples à propos de Bruxelles-Ville et des communes de Schaerbeek et Saint-Josse, que d'un point de vue politique et institutionnel la gestion en la matière est complexe et délicate. Au niveau de la politique fédérale, la thématique de la prostitution a aussi été l'enjeu de débats et de réflexions au sein de différents partis, avec pour résultat, des conflits d'opinions de mandataires politiques et sans aucune position d'un parti clairement définie. Lors du gouvernement Verhofstadt II en 2003, une des priorités était : «*il sera mis fin à l'insécurité sociale et juridique des personnes prostituées*»<sup>[1]</sup>. Suite à cela, certains partis politiques ont voulu réfléchir à la question de la prostitution. Le PS, Ecolo et le MR ont rencontré les associations Espace P... et Entre deux<sup>[2]</sup>. Différentes propositions de lois ont été déposées par certains politiques. Ainsi Madame Anne-Marie Lizin du PS déposa une proposition de loi visant à pénaliser le client de personne prostituée; Monsieur Philippe Monfils du MR proposa une libéralisation totale de l'art. 365 du code pénal; Madame Dominique Braeckman d'Ecolo, proposa la pénalisation du client de personnes prostituées victimes de la traite des

êtres humains, etc. Mais au sein d'aucun des partis, il n'y eu de conciliation et d'avis unifiés, pour répondre à l'insécurité sociale et juridique des personnes prostituées. Cet exemple montre la complexité et la difficulté de trouver un accord commun au sein d'un même parti quant à cette question.

Et plus récemment, en 2008, les Ministres en charge de la mobilité, Pascal Smet et Evelyne Huytebroeck, au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, ont réalisé une cartographie de la prostitution en vue de réfléchir à une harmonisation de la gestion de la prostitution au sein de la capitale de l'Europe. Une des conclusions à laquelle l'étude arrive est la suivante : «*la problématique des nuisances est surtout importante pour les formes publiques de prostitution et en particulier lorsque ces dernières se situent près de quartiers fortement peuplés. Le problème est particulièrement aigu dans la prostitution de rue, qui a lieu entièrement dans l'espace public. Les carrousels de voitures, le comportement incivique et bruyant de certaines prostituées, les déchets et les excréments dans la rue, et le sexe dans l'espace public constituent l'essentiel des plaintes. Les nuisances supplémentaires peuvent subvenir par l'activité des «casseurs» et des dealers. Dans le cas de la prostitution en vitrine, les plaintes sont notamment dues*

***Un vendredi soir, ils ont fait une descente avec l'INASTI. Ils ont pris les papiers de tout le monde et là, les amendes ont commencé à tomber. Les amendes, ce n'était pas le plus gros, mais j'ai reçu une lettre qui disait que je devais payer des cotisations d'indépendante pour les trois ans où j'ai été inscrite sur le registre de ma patronne. Et puis il y a eu les impôts... Le total à payer c'était plus de 50 000 euros.***

**Marlène**

*aux nuisances sonores et de stationnement. Les plaintes à l'encontre des prostituées sont surtout d'ordre moral (manière de s'habiller, etc.). La prostitution de rue et les formes privées de prostitution homosexuelle sont plus discrètes et les nuisances liées sont limitées et sporadiques.<sup>[3]</sup>*

Cette étude n'a eu aucun impact, tant au niveau régional que communal, en matière d'organisation de la prostitution bruxelloise. Plus récemment, en mai 2011, le CDH a sorti une note politique se positionnant favorablement pour la pénalisation du client de prostituée. Céline Fremault<sup>[4]</sup>, députée au Parlement bruxellois, a expliqué dans les médias la position commune du CDH en matière de gestion de la prostitution. Un plan de réinsertion des prostituées sur trois ans !<sup>[5]</sup> Cette proposition n'a pas été suivie par les autres partis politiques. En lien certainement avec le contexte politique belge actuel, cette position en matière de la prostitution n'a pas fait de long débat au niveau du Parlement bruxellois. Ceci étant, le parti Ecolo est occupé à se pencher sur la question de manière plus approfondie et cherche un positionnement à propos de la création d'un Eros-center à Liège. En effet, le bourgmestre a fait fermer les salons<sup>[6]</sup> de prostitution en 2008, depuis il envisage de construire un Eros Center qui accueillerait les prostituées<sup>[7]</sup>.

Depuis la déclaration de la députée CDH, Ecolo investigue en vue de se positionner sur la question. Il apparaît donc clairement que les politiques occupent une place importante dans la gestion et la décision de l'exercice de cette activité dans l'espace public. Les nuisances, les troubles que celle-ci occasionne ne vont pas sans mal pour les habitants, les commerçants, et les gens de passage. Mais c'est aussi un bienfait que l'activité génère, ce qui est souvent oublié. Il y a une forme de contrôle social entre les travailleurs du sexe qui est une sécurité dans leur activité mais également pour les habitants du quartier. En effet, lorsque certains rentrent tard, le fait de voir des personnes connues les rassure et il n'est pas rare de voir des habitants dialoguer avec les prostituées en rue, ou à tra-

vers les vitrines. Mais ces sentiments de sécurité et de contrôle social au sein de l'espace public sont beaucoup moins entendus par les instances politiques. Le constat effectué depuis plusieurs années par Espace P... est qu'il faudrait instaurer une «zone P», un lieu de tolérance dans laquelle la prostitution de rue pourrait exister sans être constamment importunée.

Au vu des différentes actions mises en place par la commune pour lutter contre la prostitution de rue, le résultat obtenu est que les personnes prostituées continuent à exercer dans le même quartier et que lors de contrôles intempestifs, elles se mettent plus en danger en allant faire les passes dans les voitures, dans des parkings sauvages et s'exposent donc à plus de risques en termes de santé publique et de violence. Mais, pour arriver à une telle décision il faudrait que les politiques développent une harmonisation en matière de gestion de la prostitution et ouvrent le dialogue avec les associations de terrain. Ce qui ne se fait pas toujours aisément, cela reste variable d'une commune à l'autre et rare. En effet, certaines sont pour une ouverture du dialogue et d'autres s'y refusent totalement. Les gestions mises en place sont influencées par une volonté de ne pas prendre le débat à bras-le-corps.

Entamer une réelle table ronde sur la reconnaissance de l'activité comme profession, viendrait ébranler les représentations fortement associées à une prostitution négative et déshonorante. Cela équivaudrait également à montrer une certaine acceptation de la prostitution par la société moderne. Or, la reconnaître induirait immanquablement une modification des représentations véhiculées dans la mise en image du travail du sexe. En effet, la majorité du temps, les médias abordent ce sujet en termes de violence, de déshonneur de la femme prostituée, de proxénétisme... Les images dans lesquelles nous évoluons ont une place importante dans l'idée que l'on peut se faire de cet univers, dont l'image et la mise en image, fait partie intégrante de l'activité.

[1] Document à consulter sur le site : [http://www.grootstedenbeleid.be/content/what/accord\\_de\\_gouvernement\\_10\\_jUILLET\\_2003.pdf](http://www.grootstedenbeleid.be/content/what/accord_de_gouvernement_10_jUILLET_2003.pdf), p44.

[2] Anciennement c'était l'asbl le Nid, ils ont changé de nom et de conseil d'administration, il y a quelques années.

[3] Cet extrait est tiré du document de 168 pages. Le rapport complet de l'étude se trouve sur le site : [http://www.alias-bru.be/IMG/pdf/Rapport\\_prostitution\\_Bxl\\_FR\\_def.pdf](http://www.alias-bru.be/IMG/pdf/Rapport_prostitution_Bxl_FR_def.pdf), p. 39.

[4] <http://www.celinefremault.be/>  
[5] <http://www.celinefremault.be/documents/LLB10-05-Prostitution.pdf>

[6] Les salons à Liège sont l'équivalent des carrees à Bruxelles.

[7] Pour plus d'informations à ce propos, je vous conseille de consulter le site d'Espace P... : <http://www.espacep.be>

**Espace P...**



# témoignages

*Ces témoignages proviennent d'un recueil de paroles de personnes prostituées...  
(www.espacep.be)*

S'il fallait fêter quelque chose dans ce métier, ce serait plutôt la retraite. J'ai 58 ans. Il ne me reste plus que quelques clients que je connais depuis longtemps. Je me demande s'ils se souviennent encore que j'ai été belle ?

**FERNANDE**

A partir du moment où j'ai commencé à travailler avec ce que le petit bon-dieu m'a donné, je n'ai plus jamais dû demander quoi que ce soit à qui que ce soit. Dans ce sens-là, j'ai cessé d'être une pute quand j'ai commencé à travailler comme prostituée.

**MADAME J.**

Samedi dernier, j'ai assisté à un spectacle qui m'a profondément choquée. Nous avons été embarquées par la police et ces gens ont traité des filles et travestis bulgares, albanais, équatoriens de façon inhumaine. Les flics utilisent tous les moyens de pression pour profiter eux-mêmes de la chair fraîche et celles qui refusent sont battues ou expulsées. C'est ignoble. À bas les salauds !

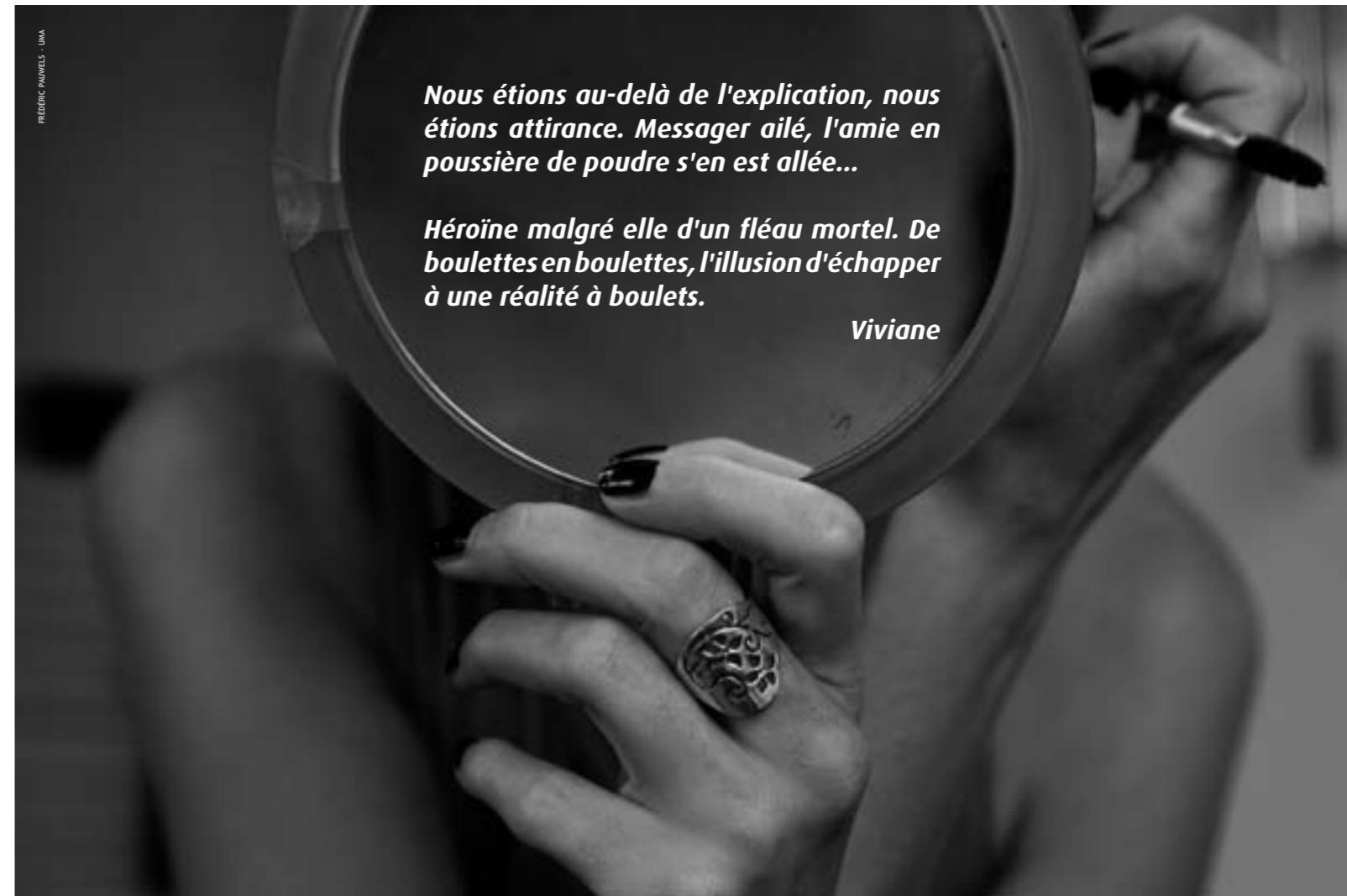
**DIANA**

Je fais un métier très enrichissant et un métier important dans la vie sociale... On doit exister ! Mais ça casse aussi psychologiquement, tu n'as plus une vie normale, c'est-à-dire faire ce que tout le monde fait. C'est vrai que tu pourrais le faire, mais t'auras toujours ton passé qui te courra derrière. Tu ne pourras jamais cacher ce que tu as fait.

**ELISA**

J'ai toujours été double : la petite à l'orphelinat la semaine ; le week-end, une petite fille comme tout le monde. En dehors de la prostitution, je m'occupe d'handicapés moteurs et mentaux dans une organisation. Vous savez, le regard que l'on porte sur les handicapés est le même que celui que l'on porte sur les prostituées. Beaucoup de gens sont méchants. C'est aux gens normaux qu'il manque souvent quelque chose : le respect pour les autres.

**JEANNE**



*Nous étions au-delà de l'explication, nous étions attirance. Messager ailé, l'amie en poussière de poudre s'en est allée...*

*Héroïne malgré elle d'un fléau mortel. De boulettes en boulettes, l'illusion d'échapper à une réalité à boulets.*

**Viviane**

# la prostitution dans la ville néolibérale

*Les centres urbains délaissés depuis les années 60 tendent de plus en plus à devenir les espaces du renouveau territorial. Toutes les activités moralement inacceptables qui ont pu occuper ces lieux sont, suite à la reconquête urbaine, progressivement évincées au profit d'acteurs «respectables» et rentables.*

**S**i à première vue, il peut paraître surprenant de vouloir traiter de la prostitution en lien avec les nouvelles politiques urbaines, cela se justifie par la dimension spatiale que comporte la prostitution. Le commerce sexuel, comme nombre de commerces, tire avantage du regroupement spatial des activités qui le composent. Regroupement permettant une augmentation de la visibilité et de l'accessibilité aux services proposés. La ville offre, de surcroît, différentes aménités (bonne desserte, grands événements, présence de pôles d'emploi, renommée du quartier...) ainsi qu'une clientèle potentielle. Le regroupement spatial dans les zones urbaines facilite ainsi les relations entre les travailleurs du sexe et leurs clients.

Si la prostitution tire avantage de son inscription dans la ville, elle est également soumise à ses évolutions et donc aux enjeux économiques et aux luttes d'intérêts des différents groupes sociaux du moment. Elle évolue donc nécessairement en fonction des politiques publiques et privées qui gouvernent le territoire.

## La ville néolibérale

Les années 80-90 ont marqué un tournant dans les politiques de la ville annonçant l'avènement de ce que certains nomment l'ère néolibérale. Celle-ci se distingue des politiques fonctionnalistes de la période keynésiano-fordiste (années 50 à fin 70) par, notamment, l'effritement des logiques redistributives du

dit «État Social» (sécurité sociale, logements et infrastructures publics, réfection des grandes artères...). Il s'agit dorénavant «d'accroître la compétitivité des territoires (...) en se tournant vers l'attraction des ressources, des emplois et du capital...»<sup>[1]</sup> L'amélioration de la qualité de vie et l'emploi seront progressivement subordonnés à «la régénération et à la croissance économique des territoires»<sup>[2]</sup>. La régénérence urbaine se comprend comme une (sur)valorisation des espaces de ville dans une perspective d'attractivité des capitaux (et des activités qui les génèrent) mais également d'une attractivité des ménages dits à revenus moyens et supérieurs.

Dès lors, l'image et les ambiances de ville doivent être revalorisées, les pouvoirs publics vont investir massivement, dans les réaménagements des espaces publics centraux<sup>[3]</sup> et dans des infrastructures d'envergure internationale afin «d'adapter le tissu urbain hérité de l'histoire économique et sociale locale, aux nouvelles normes de la compétitivité territoriale.»<sup>[4]</sup>

Cet embellissement des quartiers centraux se fait en vue «d'enrayer définitivement l'exode vers la périphérie et d'amorcer le retour en ville des actifs.»<sup>[5]</sup> Progressivement, les quartiers centraux encore populaires laissent ainsi la place aux loisirs, au tourisme et aux logements à proximité des fonctions de pointe du capitalisme, dit «post-industriel»<sup>[6]</sup> qui emploie les nouveaux résidents solvables.

[1] Beal V. et Rousseau M., «Néolibéraliser la ville fordiste», Revue Métropoles, 4 | 2008, <http://metropoles.revues.org/3502>

[2] idem

[3] Pour plus d'informations voir : Dessouroux C., Van Crieckingen M. et Decroly J.-M., «Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles», Belgeo, 2 | 2009.

[4] Van Crieckingen M., «Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global», Revue Agone, 38-39 | 2008, <http://revueagonerevues.org/201>

[5] Plan Régional de Développement (Bruxelles), le projet de ville, 2002, <http://www.prd.irisnet.be/fr/projet.htm>

[6] Van Crieckingen M., Op.cit.



**«Quand un animal te regarde, c'est de l'amour qu'il te donne. Il ne va pas te juger. Les humains, eux, ils te jugent.»**

**Elisa**

FREDERIC PAUVILLE - UWA

## Les indésirables

«Neutraliser» l'espace public devient une nécessité en vue de permettre aux nouveaux urbains de s'approprier leur morceau de ville.

«Tout ce qui porte atteinte à l'image de la ville et remet en cause les places acquises dans la société, tous les indésirables "out of place" doivent être évincés au nom de la sécurité et de la qualité des espaces urbains centraux.»<sup>[7]</sup>

Sans abris, groupes de jeunes, toxicomanes, prostitués, seront alors autant d'icônes du désordre urbain et social. Les carences de «qualité de vie» des quartiers seront attribuées à la présence de groupes sociaux occupant les espaces que la bourgeoisie et les pouvoirs publics avaient jusqu'alors délaissés.

## Le commerce du sexe et la prostitution de rue

Le commerce sexuel n'est pas homogène et aussi simple que ce que certains auteurs pourraient laisser entendre. La strip-teaseuse n'a pas le même objet que le revendeur de vibromasseurs à domicile, comme la prostituée de luxe à 300 € la passe n'a pas le même statut que le travesti à 30 € la fellation.<sup>[8]</sup> Le secteur comporte des débouchés et des prises de risques personnels variables qui sont autant d'indicateurs d'une hiérarchisation sociale à l'intérieur d'un même champ professionnel.

La prostitution de rue occupe une place

ingrate dans la hiérarchie des travailleurs du sexe mais également dans son acceptation par le tout venant, elle «souillerait» la ville et son image.

Comme indicateur de cette hiérarchisation sociale des commerces liés à la sexualité, l'on pourrait mettre en parallèle la bonne acceptation des commerces et bars homosexuels dans l'hyper-centre<sup>[9]</sup> en regard de la mauvaise acceptation, voire du rejet de la prostitution de rue des villes de Belgique. «Contrairement à certaines formes plus huppées de commerce sexuel, la prostitution de rue ne saurait trouver une place dans cette ville (néolibérale).»<sup>[10]</sup>

Non seulement la prostitution de rue nuirait à l'image de la ville «nouvelle» mais elle serait rendue responsable des déviances pathogènes et criminogènes. Insécurité, trafic de drogue, carrousel de voitures, tapage nocturne et diurne, atteinte aux bonnes mœurs, dégradation de la voie publique, présence de bandes de jeunes, d'excentriques, sont autant de «maux» attachés au racolage.

Ces disqualifications de la prostitution à l'air libre sont autant d'arguments pour les médias, citoyens, investisseurs et pouvoirs publics pour légitimer un déplacement ou une interdiction de ces activités.

## Les résistances citoyennes

«Face à l'exubérance et au désordre apparent

[7] Sechet R., «La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones», Revue L'espace géographique, 38 | 2009, <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2009-1-p-59.htm>

[8] Les montants ne sont donnés ici qu'à titre indicatif.

[9] Voir Deligne C. et al., «Les territoires de l'homosexualité à Bruxelles, visibles et invisibles» Cahiers de géographie du Québec Volume 50, numéro 140, septembre 2006, [www.cqg.ulaval.ca/textes/vol\\_50/no\\_140/02-Deligne.pdf](http://www.cqg.ulaval.ca/textes/vol_50/no_140/02-Deligne.pdf)

[10] Sechet R., op.cit.

[11] Clerval A., «L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ?» L'exemple de Paris intra-muros, Revue Espaces et sociétés, 2011/1-2, n° 144-145, p. 55-71. cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-55.htm

[12] Voir le comité Balshaw Heath www.balsallheathforum.org.uk et Sechet R., op.cit.

[13] Van Puyvelde S., Villa Tinto, house of pleasure, 2005, http://www.polfed-fedpol.be/pub/info-revue/inforevue4\_05/VillaTinto\_fr.pdf

*des usages populaires de l'espace, les gentiffeurs témoignent d'une visée normalisatrice qui s'exprime notamment par les conseils de quartier (...).»<sup>[11]</sup>*

L'offre de plaisirs sexuels se fait bien souvent dans des quartiers autrefois délaissés par les catégories plus nanties ou dans des quartiers historiquement populaires. Avec le retour des «élites» et leurs aspirants dans la ville, la contestation des nuisances (tant réelles que morales) va croissant. En Angleterre, des comités d'habitants sont même allés jusqu'à filmer des prostituées et des clients pour les montrer sur internet, mettre en place des milices de rue, pour que cesse la dévalorisation de leurs biens immobiliers<sup>[12]</sup>.

### Les résistances politiques

Les autorités locales peuvent également trouver un intérêt à évincer la prostitution des quartiers centraux dans une perspective d'embellissement urbain et donc d'attractivité territoriale. Si l'interdiction de l'activité de rue offre l'avantage au politique de donner un signal fort de revitalisation urbaine, elle mène à une invisibilisation du phénomène (comme à Charleroi), concourant à une prise de risque plus grande pour les travailleurs du sexe.

D'autres villes opteront pour un déplacement des travailleurs du sexe alors invités à gagner des entrepôts aménagés en périphérie. C'est ce

que l'on appelle les *Eros-Center*. Ces centres de prostitution aménagés offrent l'avantage, toujours du point de vue politique, de libérer les centres ville tout en se donnant une image progressiste face à la prostitution. Ces dispositifs faciliteraient «le contrôle en limitant les nuisances»<sup>[13]</sup>.

### Et les travailleurs du sexe ?

C'est un fait que peu de personnes semblent disposées à défendre la prostitution dans toute sa complexité. Pour les habitants, elle peut aller ailleurs, pour les pouvoirs publics, quand ils ne tentent pas de la supprimer, ils pratiquent la relégation vers des zones décentrées (marginalisant les plus marginaux d'entre les travailleurs du sexe comme les toxicomanes et sans-papiers). Les clients profitant des joies procurées par ces services ne semblent pas enclins à soutenir leurs muses.

Quelle place donner à cette activité dont certains veulent refuser le titre de «travail» ? Interdiction et relégation sont les deux faces de ces politiques refusant de donner une place sécurisante à ces femmes et ces hommes qui offrent leurs charmes. Si les mesures mises en place portent atteinte à la prostitution visible, et donc la plus précaire, qu'on le veuille ou non la prostitution continuera à exister.

PIERRE MEYNAERT



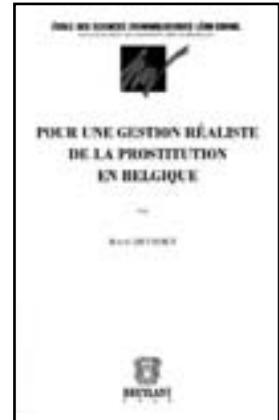
*«J'ai parfois des affinités, des gentillesses avec les clients, mais je ne tombe jamais amoureuse. J'apprécie quand ils ne me prennent pas pour de la marchandise, parce qu'en général, c'est ça !»*

Dédée

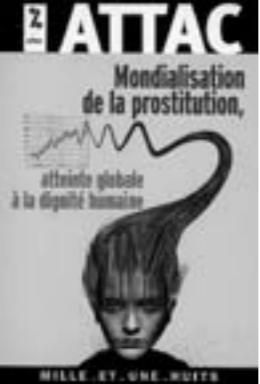
# pour en savoir plus

Ci-dessous, vous trouverez les références proposées par les auteurs de ce BEM pour alimenter la réflexion. Les textes sont des réécritures des présentations des éditeurs respectifs.

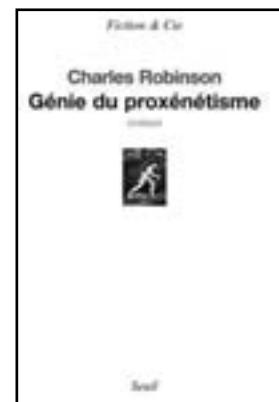
## livres



**Maud Devroey**, *Pour une gestion réaliste de la prostitution en Belgique*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2005.  
Analyse fouillée des deux modèles de gestion de la prostitution qui suscitent actuellement une vive polémique au sein des pays européens : légalisation (Pays-Bas) ou pénalisation (Suède). L'auteur nous offre un tour d'horizon de la problématique afin d'aborder la complexité des choix qui devront être faits en Belgique dans les années à venir.



**ATTAC**, *Mondialisation de la prostitution, atteinte globale à la dignité humaine*, Mille et une nuits, 2008.  
Une analyse économique et sociale prenant en compte les inégalités et les rapports de domination. Le système prostitutionnel est structuré comme un marché ; comme tous les marchés, il a trouvé son plein essor avec la mondialisation



**Charles Robinson**, *Génie du proxénétisme : beautés de la religion péripéticienne*, Seuil, Paris, 2008  
Découpé en chapitres, qui reprennent le plan du «Génie du christianisme», de Chateaubriand, ce roman démontre avec virtuosité que l'économie libérale trouve son accomplissement dans le proxénétisme et le bordel moderne. Délicieusement cynique.



**Florence Ronveaux, Virginie Godet, Pascale Hengsens** : *Prostitution(s), mise en examen. Pour mieux comprendre un système et ses enjeux*, CVFE, 2011.  
État des lieux des principales conceptions et réglementations en vigueur en Europe, cette étude publiée par le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion soulève les innombrables questions éthiques et sociales qui touchent au phénomène prostitutionnel.

## films



**Nationale 7**, sorti en 2000, de Jean-Pierre Sinapi.  
René, myopathe acariâtre et rebelle d'une cinquantaine d'années, est obsédé par le désir de faire encore l'amour avant que la maladie ne rende cela impossible. Sa jeune assistante va tout mettre en œuvre pour lui permettre d'avoir des relations sexuelles avec une prostituée.



**Hasta la vista**, sorti en 2011, de Geoffrey Enthoven.  
À travers l'histoire de trois copains handicapés, partis de leur Belgique natale pour aller perdre leur virginité dans un bordel espagnol, avec la complicité d'une accompagnatrice française corpulente, *Hasta la vista* ne traite pas tant du droit à la sexualité des personnes handicapées que d'une histoire universelle sur l'amitié et la camaraderie.

## doc

**Les Travailleu(r)s(e)s du sexe**, 2009 de Jean-Michel Carré.  
En France, depuis la loi Sarkozy de 2003, des femmes et des hommes revendent le droit de pouvoir louer librement leur corps alors même que l'économie de marché utilise une pseudo-libération sexuelle pour justifier la marchandisation de l'intime. Ce documentaire, à travers paroles et pratiques dérangeantes, questionne les rapports hommes/femmes, la sexualité et son contrôle par le pouvoir.

- Lobby européen des Femmes : [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org)
- Université des Femmes : [www.universitedesfemmes.be](http://www.universitedesfemmes.be)
- Conseil des Femmes Francophones de Belgique : [www.cffb.be](http://www.cffb.be)
- Monde selon les Femmes : [www.mondefemmes.be](http://www.mondefemmes.be)
- Mouvement du Nid : [www.mouvementnid.org](http://www.mouvementnid.org)

## sites



BELGIQUE - BELGIË  
P.P.  
1000 BRUXELLES  
1/148

BUREAU DE DÉPÔT  
BRUXELLES X  
P 302402

Bruxelles en mouvements  
Périodique mensuel  
Ne paraît pas en juillet-août

Inter-Environnement Bruxelles  
Rue d'Edimbourg, 26, 1050  
Bruxelles. Tél. : 02/893 09 09  
E-mail : info@ieb.be

Editor responsible:  
Gwenael Breës,  
rue d'Edimbourg, 26  
1050 Bruxelles.



*la Fonderie*  
*du 23 février au 7 avril*

*Exposition*

# *Prostitution,*

*passez derrière le rideau ...*

*Photographies de Frédéric Pauwels*

*Samedi 3 mars de 19h à 1h  
Museum Night Fever :  
performances  
de jeunes artistes bruxellois*

*Mercredi 14 mars à 19h  
Projection-débat. Documentaire  
"Des Hommes" de Khristine Gillard*

*Mercredi 28 mars à 18h30  
Conférence "De la réglementation à  
l'abolition" par Christine Machiels*

*Samedi 7 avril à 19h  
Soirée de clôture en compagnie  
de la chorale "Ik zeg adieu"*

*La Fonderie,  
rue Ransfort 27 - 1080 Bruxelles*

**Abonnez-vous à**  
**Bruxelles en mouvements**  
LE MENSUEL D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION D'IEB

Abonnement annuel pour 10 numéros : 24 euros.

Abonnement de soutien : 64 euros.

Versement au compte IBAN BE33 2100-0902-0446. BIC : GEBABEBB.

Renseignements : tél : 02/893 09 09 - courriel : info@ieb.be.

Consultez la publication sur notre site : [www.ieb.be](http://www.ieb.be)